

REGLEMENT DE LA SALLE GSA

Ce règlement fait partie intégrante du règlement général du complexe sportif de Blocry dont l'application est requise dans les cas non prévus ci-dessous.

1. ACCES

- 1 L'accès de la salle est réservé aux pratiquants et à leurs entraîneurs.
- 2 Les individuels, parents ou accompagnateurs, sont les bienvenus sur la coursive supérieure, l'accès de la salle leur étant interdit.
- 3 L'accès à la salle sous-entend un respect strict des horaires et des plateaux loués.

2. ENCADREMENT

- 4 Seuls les groupes accompagnés de leur(s) moniteur(s) auront accès à la salle GSA
- 5 L'encadrement est responsable du groupe dans l'ensemble des installations (salle, vestiaire, coursive supérieure...)
- 6 L'encadrement par une personne diplômée ou légalement responsable est obligatoire.

3. TENUE

- 1 Une tenue sportive est exigée (les jeans et autres vêtements de ville sont interdits).
- 2 La salle est accessible uniquement en chaussons à semelle blanche, en chaussettes propres ou pieds nus. Sur la surface pédagogique, le port des chaussures spécifiques «non marquantes » est autorisé après accord du complexe sportif de Blocry
- 3 La pratique du torse nu est tolérée, cependant, pour des raisons d'hygiène, les gymnastes veilleront à s'essuyer avant de travailler dans les fosses.
- 4 Le port des bijoux est interdit pour des raisons de sécurité et afin de préserver la qualité des engins, tapis et fosses. (Rappel : le complexe sportif dégage sa responsabilité en cas de perte ou de vol).
- 5 L'encadrement est responsable du contrôle de ces différents points.

4. UTILISATION DU MATERIEL

- 1 Les gymnastes et leur encadrement veilleront à utiliser le matériel en bon père de famille en tenant compte particulièrement des points suivants :
- 2 Après utilisation, merci de ranger les cordes, trampolines, mini-trampolines, tremplins, tapis, matériel pédagogique...
- 3 Chaque utilisateur veillera à remettre la salle en état à la fin de ses activités. S'il constate qu'un utilisateur précédent n'a pas répondu à ce point, il peut le signaler à la réception. En aucun cas ce fait ne pourra être évoqué pour un non rangement de la salle.

- 4 Le seul produit autorisé sur les agrès est la magnésie. Merci de l'utiliser en quantité raisonnable et de la maintenir dans les bacs prévus à cet effet.
- 5 Une utilisation conventionnelle des agrès et du matériel sportif mis à disposition est demandée. Toutes les manipulations de matériel se feront sous la conduite et la responsabilité de l'encadrement.
- 6 Il est interdit de marcher et de sauter dans les fosses. Elles sont prévues pour des réceptions individuelles à chaque engin. On s'efforcera de les quitter le plus vite possible.

5. VESTIAIRES

- 1 L'accès au vestiaire est réservé aux seuls pratiquants sous la responsabilité de leur encadrement. Les gymnastes doivent se changer dans les vestiaires et non dans la salle.
- 2 Si vous le souhaitez, vous pourrez déposer vos sacs dans la salle en veillant à les placer aux endroits réservés à cet usage. (Rappel : le complexe sportif dégage sa responsabilité en cas de perte ou de vol).
- 3 Les boissons et la nourriture sont interdites dans la salle.

6. RANGEMENT DU MATERIEL

Principe général

- Chaque utilisateur replacera le matériel utilisé à son emplacement de départ.

Afin de vous aider, un marquage au sol et un repérage codé est attribué au matériel

JAUNE : matériel plateau féminin

VERT : matériel plateau masculin

GRIS : matériel fosse

ROUGE : matériel pédagogique

- Pour le petit matériel (tremplin, mini-trampoline,...) un code couleur et forme vous permet de retrouver l'emplacement de ce dernier.

7. RAPPEL

- En aucun cas les bacs à magnésie ne peuvent être déplacés.
- Vous trouverez, sur certains engins, des consignes techniques utiles affichées en lettres blanches. N'hésitez pas à poser toute question utile pour une utilisation rationnelle des engins.
- Les fosses ne sont pas des endroits de jeux, veillez à lire les consignes affichées dans la salle.
- L'utilisation des longes est soumise à l'autorisation du responsable de la salle.